

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET		Date : 21/09/2023	
INTITULÉ DE L'ACTION : URBX ! faites de la musique !			
DÉPENSES (*)		RECETTES	
Rémunération artistes		Autofinancement	
Set DJ	450	BAR	500
3 intervenants arts visuels	540	Fonds propres	
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	
		Achat de goodies (stickers)	220,29
Boissons et alimentation	28,92		
Achat de fournitures (3)	408,7	Autres financements (à préciser)	
Bois 'panneau et tasseaux)			
Feuilles Pochoirs cutter craies	143,08		
Spray à la craie	380,45		
Confettis	63,55		
Assurance			
Tracts, affiches			
Flyer et affichettes	132,68		
Stickers	72,91	Aide demandée au PIC	1500
Taxes (SACEM)			
Divers			
Personnel bénévole		Bénévolat	
BAR (base 8h d'intervention) 4 stagiaires (gratification : 7.25€/h) + bénévoles	232,00	BAR (base 8h d'intervention) 4 stagiaires (gratification : 7.25€/h) + bénévoles	232,00
SOUS TOTAL DES DÉPENSES ENGAGÉES	2452,29		
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	2452,29	TOTAL	2452,29

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.

